

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUIN 2018

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le vingt-deux juin deux mil dix-huit à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

**Présents :** BONNET Pierre – MAUPLIN Louis – THOMASSET Christiane – BLANCHET Patrick – MOUSSERIN Jean-Luc – AUGER Patrick - DESSALCES Jean-Claude - LEROUX Richard – TRAVICHON Daniel - HENRY Elisabeth lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Absente excusée :** POTIER Nathalie

**Secrétaire de séance :** AUGER Patrick

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

### **PERSONNEL – CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**

Le Conseil Municipal décide la reconduction du contrat de l'agent, éligible au contrat unique d'insertion, pour la mission « assistant vie scolaire » d'une durée hebdomadaire de travail de 20 Heures annualisées, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 et pour une durée de 12 mois.

### **ASS. ENFANCE JEUNESSE ST REMY – CONVENTION**

Le Conseil Municipal, considérant le retour à la semaine d'école à 4 jours à compter de la rentrée scolaire d'une part et afin d'accompagner les familles de Seuillet scolarisées d'autre part, décide de conventionner avec l'association enfance jeunesse de St Rémy en Rollat pour la mise en œuvre d'actions en direction des enfants scolarisés et domiciliés à Seuillet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### **RECONQUETE DES CENTRES BOURGS ET CENTRES VILLES DE L'ALLIER**

Le Conseil Municipal, considérant que la commune a été retenue pour bénéficier du plan départemental en faveur de la reconquête des centres-bourgs / centres villes de l'Allier, décide de constituer un comité de pilotage chargé de conduire ce projet.

### **WIFI PUBLIC**

Le Conseil Municipal décide de s'inscrire dans le programme Wif@llier du Conseil Départemental consistant à accompagner la commune dans la mise en place d'équipements Wifi publics au profit des habitants, des visiteurs et des touristes.

La borne sera installée à proximité immédiate de l'espace rural culturel, du stade de football et du terrain de pétanque.

Fait à SEUILLET, le 27 Juin 2018

Le Maire,  
BONNET Pierre

